



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## logement social

Question écrite n° 90778

### Texte de la question

M. Olivier Falorni interroge Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le plan désamiantage. Cet été, le Haut conseil de la santé publique estimait que l'amiante pourrait provoquer entre 68 000 et 100 000 décès en France d'ici à 2050. Il s'agit là d'un véritable problème de santé publique. Le parc H.L.M. comporte 4,3 millions de logements. 12 millions de personnes y sont logés sur notre territoire ; ce qui représente 17 % des ménages. Lors du congrès de l'Union pour l'habitat social, le Gouvernement par le biais du ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité a annoncé le déblocage de fonds pour lancer cette opération de désamiantage, de l'ordre de 400 millions d'euros par an. Il s'agirait pour les offices HLM d'emprunter à des taux très bas, auprès de la Caisse des dépôts et consignations jusqu'à 10 000 euros par logement pour les désamianter. Ce qui représenterait le désamiantage de 40 000 logements par an. Alors que, selon l'Union sociale pour l'habitat, trois millions de logements sociaux sont concernés par l'amiante, il faudrait investir 15 milliards d'euros pour un désamiantage total et 20 à 25 000 euros par logement selon sa superficie. Aussi, il souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce sujet, s'agissant de favoriser l'égalité réelle entre les locataires sur ce problème de santé publique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Falorni](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (1<sup>re</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90778

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement, égalité des territoires et ruralité

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 novembre 2015](#), page 8065

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)